

Rapport annuel

2021

ORGANISATION

(Etat au 31.12.2021)

Conseil de Fondation

M. Pierre ROCHAT, Chamby	<i>Président</i>
M. Pierre-Alain CARDINAUX, Blonay	<i>Vice-président</i>
M. Cédric BLANC, Montreux	<i>Membre</i>
Mme Claire-Lise FAVROD, Vevey	<i>Membre</i>
M. Tristan GRATIER, Pully	<i>Membre</i>
Mme Sandra LAYDU-MOLINARI, Glion	<i>Membre</i>

Activités du Conseil de Fondation

Le Conseil s'est réuni six fois ; il a finalisé et entériné le budget de l'année sans réserve. Il a adopté les comptes et le rapport de gestion de l'année 2020. En plus de son suivi attentif de l'exploitation, il a entériné au terme d'un examen minutieux, la décision d'une fusion par absorption avec la Fondation Eben-Hézer.

Activités du Conseil de Direction

Le Conseil de Direction s'est réuni une à deux fois par semaine pour suivre les affaires courantes.

Organe de révision

Fiduciaire Jean-Christophe GROSS SA *Expert-comptable diplômé, Vevey*

Conseil de Direction

M. Yves MOTTET	<i>Directeur</i>
M. Camille-Angelo AGLIONE	<i>Responsable Facility management, Communication et Projets</i>
Mme Anick CHEVALLEY	<i>Responsable des Soins & Gestion de l'accompagnement</i>
Mme Alma DE MARCO	<i>Responsable Ressources et Relations humaines & Administration (jusqu'au 30 avril 2021)</i>
Mme Caroline DUFAUX	<i>Responsable Ressources Humaines & Administration (dès le 1^{er} juillet 2021)</i>
Mme Gaëlle ROCHAT KARLEN	<i>Responsable Socioculturel, Hôtellerie & Promotion (jusqu'au 31 juillet 2021)</i>

TABLE DES MATIÈRES

Organisation	2
Sommaire	4
Principaux indicateurs.....	5
Accompagnement	5
Accueil temporaire	5
Cuisine des Bonnettes.....	5
Services centralisés	5
Ressources humaines	5
Long séjour	7
SAMS.....	9
Cuisine des Bonnettes.....	11
.....	12
Services centralisés.....	13
.....	14
Ressources humaines	15
.....	16
Finances.....	17
Projets et perspectives.....	18
Conclusion	19
Rapport de l'organe de révision des comptes	20

Impressum

Editeur: Fondation Beau-Site, Chemin du Crépon 32, 1815 Clarens

Date d'édition: Juin 2022

Distribution: Document public à distribution restreinte

Responsable d'édition: Yves Mottet (ymottet@ems-fbs.ch)

SOMMAIRE

Le fait le plus marquant de l'année 2021 est assurément la décision de fusion de la Fondation Beau-Site avec la Fondation Eben-Hézer. Cette dernière achève un processus approfondi qui a permis de prendre acte des valeurs communes de nos deux institutions, de leur création à nos jours et de contribuer ainsi à pérenniser leur intégration. C'est aussi le constat que cette fusion, mutuellement bénéfique, est la conclusion, notamment pour nous, d'un projet stratégique inscrit de longue date, visant à renforcer notre développement, grâce à un périmètre d'action élargi.

Pour la Fondation Eben-Hézer, l'intégration de la Fondation Beau-Site est l'aboutissement d'une réflexion en profondeur sur le développement souhaité de ses activités dans le domaine gériatrique, parallèlement à celles dans le domaine du handicap pour personnes adultes (près de 900 collaboratrices et collaborateurs à Eben-Hézer Lausanne et à la Cité du Genévrier à St-Légier), qui reste sa première mission. Le vieillissement partout constaté des bénéficiaires des établissements socio-éducatifs rend notamment toujours plus pertinente l'intégration de compétences spécialisées dans l'accompagnement des personnes âgées.

Pour la Fondation Beau-Site, cette fusion permet d'inscrire les ambitieux projets en cours, notamment la création et la participation au centre communautaire du Samaritain (en collaboration avec l'Hôpital Riviera Chablais), la construction et l'exploitation d'un nouvel EMS et d'un centre d'accueil temporaire à Chernex (Maillon II) ainsi que la rénovation des sites de Montbrillant, Beau-Site et Coteau-Muraz au sein d'une organisation établie et reconnue au niveau cantonal.

De plus, ce renforcement ouvre des perspectives de développement d'un pôle de compétences spécialisées dans notre métier, mais peut-être aussi d'autres rapprochements ou partenariats, tant au niveau régional que cantonal.

La décision de fusion prise en novembre 2021, au terme d'un examen mené de manière professionnelle et minutieuse, accompagné par des experts externes mandatés, tant pour les questions de gouvernance que les aspects économiques et juridiques. Les conclusions unanimement positives, tant des experts que des membres des conseils de fondation respectifs, ont permis d'aller rapidement à la décision. Elle entre en force, rétroactivement, au 1^{er} janvier 2022.

Cette évolution importante et définitive, suscite forcément une certaine émotion, en mémoire de nos fondateurs, Anna et Robert RoCHAT, ainsi que de tous ceux qui les ont accompagnés dans leur projet pionnier. Mais la page qu'elle nous amène à tourner est assortie de la fierté de pouvoir poursuivre cette grande aventure du développement de l'accompagnement des personnes âgées en terre vaudoise. Notre rapport annuel précédent concluait sur la volonté d'être à la fois solide et agile. Nous sommes convaincus que cette décision s'inscrit parfaitement dans cette optique et, si ce rapport annuel est le dernier sous l'identité propre de la Fondation Beau-Site, les projets et les valeurs qui les soutiennent se retrouveront désormais au cœur du prochain rapport annuel de la Fondation Eben-Hézer.



Pierre RoCHAT
Président



Yves MOTTET
Directeur

PRINCIPAUX INDICATEURS



	Beau-Site	Coteau-Muraz	Montbrillant	Maillon
Taux d'activité %	79,79% (-16,34)	91,80% (-4,97)	91,40% (-3,05)	71,76% (-3,33)
Prix SoHo	165,60 (+1,85)	164,90 (+1,95)	163,15 (+2,25)	163,30 (-2,70)
Classe moyenne PLAISIR/PLEX	7,77 (-0,11)	9,68 (-0,16)	9,53 (+0,61)	8,59 (+0,81)

Accompagnement

0 jour sans activité animation (idem 2020)

87% des résident.e.s avec directives anticipées (+11 points)

98% des résident.e.s avec un projet d'accompagnement (idem 2020)

Accueil temporaire

23% de taux entrées (-38.00)

Cuisine des Bonnettes

191'212 repas (+5'166 unités)

Services centralisés

+1.7% coûts consommation électrique
(2020 = +1%)

Ressources humaines

Taux d'absences: 5.96% (+1.30)
Taux de rotation: 12.44% (+0.94)



LONG SEJOUR

Depuis plusieurs années, la Fondation Beau-Site avait déjà abandonné l'appellation « projet d'accompagnement » pour celle d'« accompagnement de projets » afin de qualifier l'approche personnalisée qui est développée avec chaque résident.e. Cette année un pas supplémentaire a été franchi avec le concept des rêves, qui consiste à soutenir les résident.e.s dans l'expression et la réalisation de souhaits ainsi que de désirs qui sortent du quotidien.

Au niveau de l'animation spirituelle, Madame Claire-Lise Favrod, membre du Conseil de Fondation, a été mandatée pour développer et implémenter un concept dédié, tout en conduisant pendant ce temps le domaine.

Concernant la collaboration avec les pharmacies, des conventions cadres ont été signées avec les trois officines travaillant avec la Fondation Beau-Site. Des adaptations ont également été menées en lien avec la modification du régime fédéral de financement du matériel de soins (LiMA).

Le projet d'harmonisation des actes médicaux délégués a été finalisé et désormais valable pour l'ensemble de nos sites.

La COVID-19 a évidemment continué de rythmer le quotidien. Toutefois aucune fermeture généralisée n'a dû être prononcée. Le virus a surtout impacté les équipes, entraînant parfois de nombreuses absences. Toutefois, la solidarité au sein des équipes, entre les établissements et un recours judicieux à des renforts externes a permis de maintenir le niveau habituel des prestations.

Beau-Site

Les compétences terrain ont été renforcées par l'engagement d'une responsable socioculturelle titulaire d'un diplôme HES, d'une répondante hôtelière d'un diplôme de GEI (CFC) ainsi que d'une deuxième infirmière cheffe d'unité de soins (ICUS).

Le nombre de lits vides a été exceptionnellement élevé, en raison de la situation régionale mais aussi au gré du constat que l'infrastructure actuelle est vieillissante. Les efforts de proactivité et de réactivité du site ont cependant permis de diminuer l'impact de ce phénomène.

Montbrillant

En lien avec l'augmentation du niveau de compétences pour le poste de répondant hôtelier, une nouvelle titulaire est entrée en fonction en décembre.

Une art-thérapeute a également été engagée et complète de manière spécifique l'offre d'accompagnement proposée à Montbrillant.

Parallèlement, Montbrillant a poursuivi la réflexion et le développement du concept d'accompagnement basé sur une structure ouverte ainsi que sur la gestion des risques que cela peut engendrer.

Coteau-Muraz

Le projet du « chien médiateur » a vu le jour à Coteau-Muraz, après une longue recherche du bon chien pour œuvrer en cette qualité. Sa présence permet de créer le lien entre les personnes. Jaela est également présente lors d'activités ou soins, ce qui permet à certains résident.e.s de s'apaiser. Pour d'autres, elle favorise la mobilité par le toucher ou simplement par une promenade.

La Fondation Anouck a offert au site la réalisation d'une « fresque » thérapeutique, dont les motifs décorent les couloirs et espaces communs de l'établissement.



SAMS

La conduite du court séjour a été regroupée avec celle du CAT, s'inscrivant dans le concept des SAMS (Structures d'Accueil Médico-Sociales) déjà établi au niveau cantonal et avec l'intention de mettre en synergie les compétences de maintien à domicile de l'institution.

Au Maillon, les compétences terrain ont été renforcées avec l'engagement d'une infirmière cheffe d'unité de soins (ICUS) et d'une nouvelle répondante hôtelière, titulaire d'un diplôme de GEI (CFC).

Impliqués dans les réflexions visant la constitution d'un centre communautaire de gériatrie sur le site du Samaritain à Vevey, les responsables des SAMS ont participé aux différents groupes de travail en lien avec ce projet, dont l'agenda est lié à la planification de sa rénovation.

Touché par un cluster du variant Omicron du COVID-19 en décembre, le site du Maillon a connu une fermeture exceptionnelle, le temps que l'ensemble des personnes concernées sortent d'isolement et/ou de quarantaine.

Déployées pour la première fois au cœur de la crise pandémique en 2020, les visites à domicile ont reçu un accueil si favorable que la mesure a été maintenue en 2021. Ces prestations complètent celles offertes par le CAT sur le site de Coteau-Muraz.



CUISINE DES BONNETTES

La diminution de la part des EMS au CA (de 58% en 2020 à 52% en 2021) a été partiellement compensée par une augmentation des volumes des autres clients. En 2021 la Cuisine des Bonnettes a ainsi produit 186'154 repas.

Le projet pilote mené au Maillon avec un cuisinier présent sur site n'a pas été reconduit, l'expérience n'ayant pas confirmé une plus-value suffisante. Toutefois ce projet a permis de confirmer l'intérêt de collations préparées par la Cuisine des Bonnettes à la place des pâtisseries industrielles précédemment proposées. Cette prestation a dès lors été reprise par la Cuisine et déployée à l'ensemble des sites de la Fondation.

Le projet de collaboration avec une entreprise spécialisée dans la restauration collective n'a pas pu être finalisé. Le modèle d'affaire de la cuisine, qui sert des enfants, des adolescents, des adultes et des seniors est jugé complexe. Dès lors et aussi dans la perspective de la fusion, ce projet a été mis en veille et les efforts se sont concentrés sur la poursuite d'une amélioration de notre efficience.

Précédemment intégrés aux services du facility management, les deux chauffeurs-livreurs ont rejoint l'équipe de la cuisine. Ce mouvement permet à la structure de fonctionner de manière plus autonome et aux collaboratrices et collaborateurs concernés de diversifier leurs activités, notamment en assistant le personnel de la cuisine dans la réception matinale des marchandises.

En fin d'année, d'abord sous forme pilote puis en routine pour l'ensemble des sites, la Cuisine a proposé chaque semaine deux suggestions culinaires. Ces menus peuvent venir en remplacement du repas de midi ou du soir. Cette prestation supplémentaire est offerte aux résident.e.s grâce à une simplification du système de commandes et la réduction en parallèle des très nombreux (260) « régimes » qui, finalement, reflétaient plutôt des aversions alimentaires. Cette réalisation concrétise un des objectifs institutionnels.



SERVICES CENTRALISES

Facility management

La première phase du projet de révision des infrastructures informatiques et de communication a été achevée. L'entreprise EVOK, par ailleurs prestataire pour la Fondation Eben-Hézer, a été choisie pour accompagner la mise en œuvre de la suite du projet.

Des infiltrations d'eau ayant été constatées à Coteau-Muraz, des travaux d'assainissement ont démarré à la fin de l'année et se poursuivront jusqu'au printemps 2022. Le bâtiment souffre de différentes faiblesses de conception qui devront être traitées dans le cadre d'une rénovation complète (dépôt d'un projet PIMEMS 2022-2027).

L'ancienne cuisine centralisée située au rez-inférieur de l'EMS Beau-Site a été reconvertie en salle de réunion. La majorité des travaux a été menée en interne.

Administration

D'importants efforts ont été consentis dans la réorganisation de l'information numérique (GED), avec le soutien opérationnel d'un civiliste engagé à cet effet. Ces travaux s'inscrivent dans la phase préparatoire de la révision complète de la GED qui devra être entreprise (cf. chapitre projets).

Le service administratif a été réorganisé, avec la contribution d'une contrôleuse de gestion. Son arrivée a permis de mettre en place des indicateurs de suivi pertinents. De plus, son expertise est aussi valorisée dans différents suivis de projets de gestion des coûts ou d'amélioration continue via la démarche qualité. Une spécialiste RH a également été engagée dans le contexte de la réorganisation.



RESSOURCES HUMAINES

Les membres du Conseil de direction, les cadres de l'accompagnement et une partie des cadres des autres services ont suivi trois journées de formation à la méthode Montessori. En effet, bien que la Fondation Beau-Site déploie d'ores et déjà toute une série de pratiques qui s'y apparentent, la démarche participative menée avec les collaboratrices et les collaborateurs a permis d'identifier le vœu de disposer d'un référentiel établi. C'est celui de la méthode Montessori qui a été retenu.

Le départ de Gaëlle RoCHAT Karlen, responsable socioculturel, hôtellerie et promotion, n'a pas été repourvu. Notamment afin que la reconduction de ce poste et des missions associées puisse être envisagée dans le cadre de la fusion avec la Fondation Eben-Hézer. Les tâches de direction ont été réparties provisoirement entre Anick Chevalley et Camille-Angelo Aglione.

Le départ d'Alma De Marco, Responsable des Ressources humaines & Administration, a été compensé par l'engagement aux mêmes fonctions de Mme Caroline Dufaux. Au bénéfice d'une riche expérience dans le domaine de la gestion des ressources humaines, notamment dans le domaine socio-sanitaire, son profil et son expérience s'inscrivent dans une volonté de poursuivre et consolider l'orientation qui a été donnée ces dernières années en termes de politique RH.

Par ailleurs, la décision a été prise d'augmenter le niveau de compétences des répondants hôteliers sur les sites ; les personnes en place ont été évaluées et des solutions individuelles ont été trouvées avec chacune, conduisant à deux repositionnements et une formation continue.

Ces mouvements ainsi que les nombreux projets et la perspective de la fusion ont amené le conseil de direction et les responsables de sites à mener une démarche de team-building. Ce processus, d'abord séparé puis conjoint, a été conduit avec le concours d'un expert externe.

Le COVID-19 n'a pas épargné les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation. En plus des absences liées aux quarantaines, vingt-deux personnes ont été concernées par une infection au virus. Afin de protéger les résident.e.s mais aussi les collaboratrices et collaborateurs, deux campagnes de vaccination ont été menées au sein des établissements. Au terme de l'année sous revue 85% des personnes sous contrat de travail avec la Fondation Beau-Site étaient totalement ou partiellement vaccinées. Conformément aux directives fédérales et cantonales, des dépistages hebdomadaires ont été systématiquement menés pour les collaboratrices et collaborateurs n'ayant pas reçu au moins une dose de vaccin.

Dans le but de poursuivre une gestion plus fine des absences de longue durée, le service des ressources humaines, en partenariat avec le médecin du travail, la Vaudoise assurance et les responsables d'équipes, a débuté l'implantation d'un suivi plus spécifique. Cette démarche a permis de réduire sensiblement le nombre de cas et donc les coûts liés à ces absences.



FINANCES

Malgré la prolongation de la crise sanitaire et une diminution marquée de la fréquentation au niveau de l'hébergement, la Fondation a su maintenir un équilibre opérationnel sur l'ensemble de l'année. Ce résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse et de la mutualisation des ressources humaines. Le CAT a réajusté son offre et son fonctionnement : conjugué à une fréquentation en hausse, son résultat est positif de CHF 44'232.- et consolide le résultat d'exploitation qui s'élève pour sa part à CHF 142'760.-.

La Cuisine des Bonnettes a poursuivi son travail d'optimisation et de réorganisation, de telle sorte que son déficit structurel est pratiquement résorbé, compte tenu de la baisse d'activité conjoncturelle dans le secteur de l'hébergement en 2021, passant de CHF -297'086.- en 2020 à CHF -49'305.- en 2021.

Le résultat de l'immeuble des Bonnettes est négatif suite à un défaut de paiement d'un locataire, mais la situation est désormais régularisée.

Le résultat annuel se solde ainsi globalement de manière positive à hauteur de CHF 118'240.-.

	2021	2020
Résultat d'exploitation	142 760	725 899
Résultat CAT	44 232	-45 363
Résultat cuisine des Bonnettes	-49 305	-297 086
Résultat immeuble des Bonnettes	-13 458	2 903
Résultat autres hors exploitation	5 476	-219 629
Résultat d'investissement	127 729	195 678
Dissolution fonds d'acquisition mobilier	-9 441	-25 155
Attribution fonds de rénovation immobilière	-127 753	-170 523
Attribution fonds dons et legs	-2 000	-350
Attribution fonds risque d'exploitation		-150 000
Résultat de l'exercice	118 240	16 374

PROJETS ET PERSPECTIVES

Cette page pourrait se résumer à une seule résolution : l'opérationnalisation de la fusion avec la Fondation Eben-Hézer. Toutefois consciente que ce processus demandera du temps, la Fondation Beau-Site mentionne ci-dessous les principaux projets déjà engagés à ce jour.

Accompagnement

La démarche Montessori ainsi que le projet des rêves seront diffusés dès le mois d'octobre auprès de l'ensemble des équipes, au travers d'une formation conçue par un GT intra-muros.

L'objectif de cette approche est de proposer une implication des résident.e.s dans leur lieu de vie et ainsi promouvoir leur rôle social. A travers la démarche Montessori, nous avons une volonté affirmée de mobiliser les compétences de chacune et chacun et ainsi de valoriser tous les potentiels, aussi bien chez les personnes qui vivent dans nos établissements, que celui des collaboratrices et collaborateurs qui peuvent développer des liens différents avec les résident.e.s.

Dans le contexte de cette démarche est né un nouveau journal, « le clin d'œil ». Ce dernier est géré par un comité de résident.e.s. Une première édition est déjà sortie et nous allons continuer à travailler avec le comité de rédaction afin de l'améliorer.

L'accueil des nouveaux résident.e.s sera revisité, en collaboration avec la gestion clientèle pour la partie administrative, dans l'optique de mobiliser en outre, là où cela pourrait être pertinent, les résident.e.s connaissant déjà le fonctionnement des sites.

Dans le courant de l'année 2021, nous avons également développé les kiosques à l'intérieur de certains sites. Cela permet d'une part à tous les résident.e.s de faire quelques achats, mais également à d'autres de tenir ce kiosque. Ce projet va se déployer sur l'ensemble des sites en 2022.

Nous travaillons également sur un projet de sorties, pour de petits groupes de résident.e.s provenant de tous les sites qui souhaiteraient aller au cinéma, au théâtre ou à d'autres activités en soirée.

Patrimoine immobilier

Le 21 octobre, le Tribunal fédéral a classé le recours des opposants au projet de construction de la Fondation Beau-Site dans le quartier de Chernex (**Maillon II**). Cette décision libère la voie de réalisation du projet immobilier, qui toutefois, après quatre années d'interruption, doit être actualisé.

Le projet **Montbrillant II** a été signalé comme toujours actif dans le cadre du PIMEMS 2022-2027. Toutefois la réalisation demeure suspendue à la possibilité de construire sur les parcelles de la Fondation Beau-Site dans le quartier de Chailly. Dans l'attente du nouveau plan général d'affectation (PGA) ou d'autres solutions, des décisions doivent être prises à court terme pour améliorer l'infrastructure architecturale du bâtiment actuellement exploité (Montbrillant).

Des projets de rénovation/construction seront déposés pour les sites de Beau-Site et de Coteau-Muraz dans le cadre du PIMEMS 2022-2027. En plus d'une rénovation complète, le site de **Coteau-Muraz** serait élevé d'un ou deux étages. À **Beau-Site** la rénovation complète de l'infrastructure pourrait induire des travaux conséquents.

Le projet de déménagement du **Maillon** sur le site du futur centre communautaire et ambulatoire du Samaritain se poursuit. La localisation du Maillon sur ce site est prévue, en l'état actuel des choses, pour une durée de cinq à dix ans minimum.

Projets communautaires

Comme mentionné plus haut, des réflexions et des travaux seront menés avec les partenaires du Réseau Santé Haut-Léman dans le contexte des opportunités ouvertes par la future rénovation du site du Samaritain. A cet effet, une fiche de projet a été déposée au canton sous le projet « Vieillir 2030 » avec pour objectif de développer l'accompagnement socioculturel dans le centre communautaire.

Cuisine des Bonnettes

La poursuite de la recherche d'efficience passera, comme prochaine étape, par une révision du système de gestion de l'information (Adoxia).

Infrastructures

L'infrastructure des systèmes informatiques et de communication est en cours de rénovation. Les collaboratrices et collaborateurs disposeront sous peu d'outils modernes et les données seront gérées au sein d'un système cohérent et sécurisé.

La gestion électronique des documents (GED) est en cours de révision et le programme actuel (ATISI) sera remplacé, de même que le portail documentaire.

Ressources humaines

La stabilité des équipes sera renforcée par l'implémentation de projets de recrutement plus dynamiques, le soin porté à l'accueil des nouveaux collègues et le soutien au management.

La documentation liée aux mesures de santé et de sécurité au travail (MSST) est en cours d'analyse et le suivi des formations sera amélioré, notamment par des adaptations du système d'information (SIRH).

Gestion

Des indicateurs automatisés, pertinents et simples à appréhender continueront à être développés et mis à disposition des personnes concernées.


CONCLUSION

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre grande gratitude à toutes les collaboratrices et collaborateurs qui agissent au quotidien pour que tout puisse se faire au mieux. Nous remercions aussi notre fidèle clientèle pour la confiance qu'elle continue à nous témoigner. Enfin, comme institution reconnue d'intérêt public, nous savons pertinemment combien sans l'Etat et ses partenaires nous ne pourrions pas exercer correctement notre métier. Nous tenons à leur dire combien nous leur en sommes gré. Notre reconnaissance s'adresse aussi au Conseil de Fondation, aux autorités locales ainsi qu'à nos partenaires et fournisseurs, pour leur engagement et leur disponibilité.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

VEVEY

 Entreprise certifiée EXPERTSuisse

AV. PAUL-CERESOLE 12
TELEPHONE 021 925 30 50
info@grossfidu.ch
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE :
CASE POSTALE 396
1800 VEVEY 1

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint

Au conseil de la **Fondation Beau-Site**

Montreux

Vevey, le 7 avril 2022

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation Beau-Site pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA


Simon Guignard
Réviseur responsable


Jean-Christophe Gross

Experts réviseurs agréés